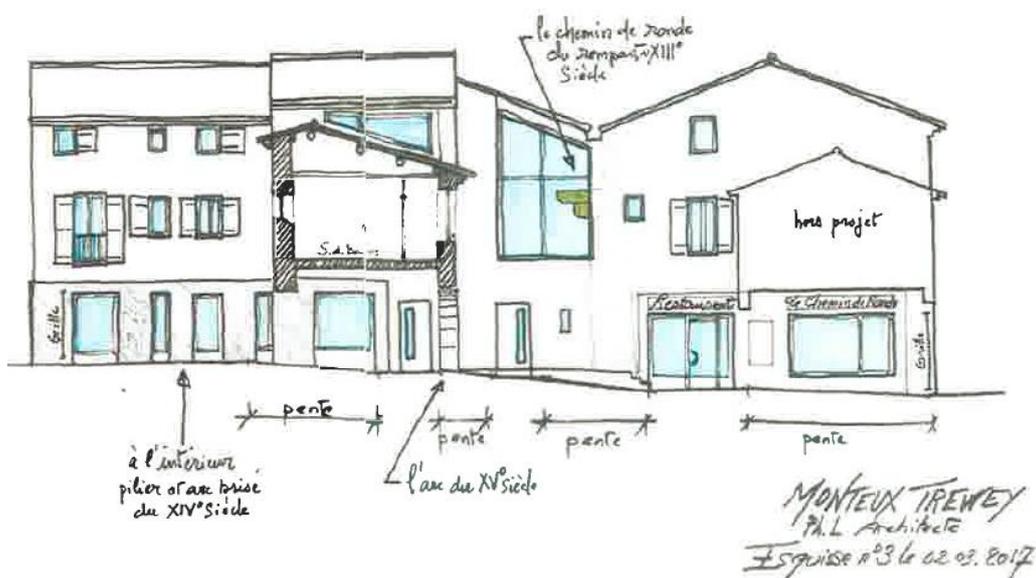


APPEL A PROJETS

Installation de 8 nouveaux ateliers
d'artistes/créateurs

Monteux (84)



Introduction

La Mairie de Monteux possède 8 locaux en rez-de-chaussée dans le centre historique de Monteux. Elle recherche des artisans d'art, artistes ou créateurs pour des ateliers boutiques. Pour ce faire, la Mairie publie un appel à projets pour implanter ces activités.



L'appel à projets est téléchargeable

> sur le site internet de la ville de Monteux : www.monteux.fr

> de la communauté de communes les Sorgues du Comtat : www.sorgues-du-comtat.com

> de l'association de management de ville Monteux Cœur de Ville : www.monteuxcoeurdeville.fr

Il fait également l'objet d'une information sur la page Facebook de la ville de Monteux, de la Traversée des Arts, de la boutique des Arts, de Monteux Cœur de Ville.

Il est également diffusé auprès de la Chambre des Métiers de Vaucluse, de la Chambre de Commerce et de Vaucluse Provence Attractivité.

Les locaux

La réhabilitation en cours

En octobre 2018 a commencé la rénovation de 10 immeubles vacants place Reynaud et Boulevard Trewey au début de la Traversée des Arts (voir plan ci-après).

Confiée à une société Publique Locale (SPL Territoire Vaucluse), cette vaste opération permet de créer une nouvelle entrée piétons pour la rue, 11 nouveaux logements (du T2 au T3), 8 nouveaux ateliers d'artistes et créateurs et un local de restauration.

Parallèlement au bâti, la chaussée va également faire l'objet d'un nouvel aménagement, avec une première phase de la rue Porte Magalon jusqu'à la Place de la République (réfection de la chaussée, création d'espace public et végétalisation)

La livraison de ces chantiers est prévue à l'automne 2019, marquant ainsi une grande avancée dans le développement de la Traversée des Arts.



REMARQUE = les surfaces sont données à titre indicatif à ce stade et seront confirmées après travaux

ILOT TREWEY

- 1** Atelier n°A
33,4 m²
Loyer mensuel hors charges (eau, électricité, taxes ordures ménagères) = 200,40 €/mois
Surface atelier = 25,3 m²
Dégagement = 6m²
Sanitaire = 2,1 m²
Vitrine/fenêtre

- 2** Atelier n°B
21,9 m²
Loyer mensuel hors charges (eau, électricité, taxes ordures ménagères) = 131,40 €/mois
Surface atelier = 20,4 m²
Surface sanitaire point d'eau = 1,5 m²
Vitrine

- 3** Atelier n°C
40,7 m²
Loyer mensuel hors charges (eau, électricité, taxes ordures ménagères) = 244,20 €/mois
Surface atelier = 35,6 m²
Rangement + sanitaire = 5,1 m²
Vitrine

PLACE ALPHONSE REYNAUD

- 4** Atelier B1
46,9 m²
Loyer mensuel hors charges (eau, électricité, taxes ordures ménagères) = 281,40 €/mois
Surface atelier = 43 m²
Rangement = 1,8 m²
WC point d'eau = 2,1 m²
Vitrine + petit jardinet sur le côté

- 5** Atelier B2
27,3 m²
Loyer mensuel hors charges (eau, électricité, taxes ordures ménagères) = 163,80 €/mois
Surface atelier = 24 m²
Rangement = 1,2 m²
WC point d'eau = 2,1 m²
Vitrine

- 6** Atelier C1
47,2 m²
Loyer mensuel hors charges (eau, électricité, taxes ordures ménagères) = 283,20 €/mois
Surface atelier 29 m² en rez de chaussée dont 12,8 m² sous mezzanine et 13,5 m² en double hauteur (grande hauteur)
+ mezzanine 15,5 m²
WC point d'eau = 2,2 m²
Rangement = 0,5 m²
Grand vitrage sur la hauteur et vitrine

7 Atelier D
35,6 m²
Loyer mensuel hors charges (eau, électricité, taxes ordures ménagères) = 213,60 €/mois
Surface atelier = 33,3 m² (en 2 parties)
WC point d'eau = 2,3 m²
Vitrine

8 Atelier E
41,6 m²
Loyer mensuel hors charges (eau, électricité, taxes ordures ménagères) = 249,60 €/mois
Surface atelier 26 m² en rez de chaussée dont 15,4 m² sous mezzanine et 10,6 m² en double hauteur (grande hauteur)
+ mezzanine 19,8 m²
WC point d'eau = 2,1 m²
Rangement = 2,3 m²
Vitrine



Conditions de location

Bail de location

La mairie est propriétaire des locaux d'ateliers.

Ces locaux sont proposés avec un BAIL A COURTE DUREE de 3 ans

Préavis de 2 mois

Le prix du loyer est fixé à 6 € / m2 pendant les 3 premières années pour soutenir le démarrage des activités.

Par la suite, pour atteindre le prix définitif de 8 € / m2, le loyer sera augmenté en année 4 à 7 € / m2 et en année 5 à 8 € / m2.

Le loyer est hors charges (eau, électricité, taxes ordures ménagères, impôts)

Caution d'1 mois demandée

En contrepartie de ce prix du loyer, le créateur s'engage à

- participer à l'animation du quartier de la Traversée des Arts (manifestations / Evénementiels organisés par la ville pour animer la rue : Foire d'Automne, Fêtes de Noël, Fête de la musique...)
- communiquer sur la Traversée des Arts en utilisant les supports de com et la charte graphique validée.
- Ouvrir sur l'ensemble de l'année sur les horaires indiqués (tout manquement à cet engagement peut entraîner la résiliation anticipée du bail)

Local

Le local mis à disposition de l'occupant est livré en l'état par la commune de Monteux :

Sol dallé

Finition mur et plafond

Menuiseries intérieures et extérieures fournies

Enseigne bois en périphérie des grandes portes fenêtres fournies

Electricité, plomberie, chauffage.

Tout équipement supplémentaire sera à la charge du porteur de projet. L'occupant accepte les locaux et s'engage à n'en pas faire d'autre usage que celui pour lequel ils sont destinés.

Les pré-requis pour postuler

- ✓ Avoir une activité d'artisan, d'artiste ou de créateur déclarée
- ✓ Que cette activité artisanale soit une activité principale à temps plein
- ✓ Faire de la fabrication 100% artisanale
- ✓ Transmettre un dossier de candidature avec les éléments demandés (voir détails p.8)

Sélection

La sélection est faite sur dossier par un jury composé d'élus et d'acteurs de la ville.

Un entretien complémentaire pourra être demandé aux porteurs de projet si besoin.

Les critères de sélection seront basés sur :

- La qualité du dossier
- L'apport de l'activité à la Traversée des Arts et au grand public (originalité, qualité, proposition d'animation, stage découverte) : capacité à développer l'attractivité de la rue, en cohérence avec la thématique artistique.
- La complémentarité de l'activité avec le reste des activités implantées (capacité de synergie mais également type d'offres et gamme de prix pratiquée)
- La viabilité économique de l'activité installée (quelle stratégie de développement, quelle clientèle...)
- La présence dans le local et les horaires d'ouverture tout au long de l'année

A SAVOIR : Les locaux proposés sont des locaux en rez-de-chaussée avec vitrine. Afin de garantir l'attractivité du lieu, et contribuer à la redynamisation du centre-ville, des horaires minimum d'ouverture sont imposés :

Du mardi au vendredi = 10 :00 - 12:00, 14:30 - 18:00

Samedi = 10:00 - 12:00, 14:30 – 18h00

De fait, les activités artistiques/artisanales qui seront sélectionnées sont donc des activités avec travail sur-place. Toute activité artisanale nécessitant des chantiers à l'extérieur ou avec des projets créatifs qui implique une absence prolongée de l'atelier, ne répond pas aux critères de sélection.

C'est à l'issue de l'étude du dossier (et de l'entretien s'il a lieu) que le jury sélectionnera les occupants pour chaque local.

PRECISION : Le (la) candidat(e) peut postuler pour un local en particulier ou pas. Au cours de la sélection, le jury indiquera quel local il attribue au (à la) candidat(e)

Visite des locaux

Les locaux sont en cours de travaux. Le chantier est accessible sur place pour visualiser les lieux et les volumes de l'extérieur. Il ne pourra être organisé de visite des locaux intérieurs. Une fois la sélection du jury effectuée et avant livraison définitive des locaux, des visites personnalisées avec chaque candidat seront organisées avant signature de la convention.

Réponses – dossier de candidature

Les personnes intéressées par la location d'un atelier d'artiste/créateur devront remettre un dossier comprenant les éléments suivants :

Situation du **candidat / du porteur de projet** :

- Un curriculum vitae ou tout document faisant état de ses expériences professionnelles.
- Une photocopie de la carte d'identité
- Forme juridique de l'entreprise : copie de l'inscription de la société au répertoire des entreprises et des établissements (SIRENE) – délivrance n° SIRET
- Une copie des 3 derniers bilans financiers de l'activité

Un dossier de présentation du projet d'atelier comportant au moins les éléments suivants :

- la présentation détaillée de l'activité (nature de l'activité, prestations, créations et prix proposés)
- Joindre obligatoirement des photos illustrant l'activité et vos créations
- Les jours et horaires d'ouverture de votre atelier (si plus large que les horaires imposés)
- le type de clientèle ciblée et votre stratégie de diffusion de vos créations (comment les vendez-vous, auprès de qui ?, par quel biais ?)
- le cas échéant, les propositions d'animation envisagées dans votre atelier
- le cas échéant, les propositions de synergie avec les activités existantes dans la Traversée des Arts et/ou Monteux.

Date limite DEPOT DES CANDIDATURES : lundi 8 juillet 2019 – 9h

A retourner à l'attention de Myriam MENDY,
en charge du dossier pour le compte de la ville de Monteux.

Par **courrier** à l'adresse suivante :
Communauté de Communes, 340 Bd d'Avignon - BP 75 - 84170 MONTEUX
Ou par **mail** à myriam.mendy@sorgues-du-comtat.com

Informations et renseignements :
Myriam MENDY, Manager de la ville de Monteux
myriam.mendy@sorgues-du-comtat.com
04 90 61 15 50

Date attribution définitive des locaux : Lundi 16 septembre 2019

Date installation dans les ateliers : Début Novembre 2019

Contexte

Monteux est une ville de 13 000 habitants, située entre Avignon et Carpentras dans le Vaucluse.

Depuis 1995, la ville mise sur le tourisme pour diversifier l'économie de son territoire avec l'aménagement d'un quartier de 108 Ha (Beaulieu), avec un lac, un parc public, des logements mais surtout l'implantation d'activités divertissement/loisirs (2 parcs à thème)

Ce développement attire une nouvelle clientèle : la clientèle tourisme-loisirs.

Passant d'un lieu d'habitation à une destination, la ville mène alors en parallèle depuis 2013 un projet d'attractivité dans le centre historique de la ville en implantant des ateliers d'artistes et de créateurs dans des locaux communaux.

Cette politique volontariste et les aménagements de lieux publics donnent aujourd'hui un résultat visible =

> Ouverture de **17 ateliers de créateurs** entre la place de la Glacière et le boulevard Trewey,

> **Aménagement d'espaces artistiques publics** comme le carré d'art avec le mur végétal et un trompe-l'œil géant ou le jardin artistique avec des toiles d'artistes XXL.

> En complément de l'activité des ateliers, la **boutique des arts** (lieu d'expo-vente de 50 m2 regroupant plus d'une trentaine de créateurs) fonctionne également depuis 4 ans.

> Le Polychrome, un **bar associatif et culturel**, qui a vu le jour à l'été 2017, propose un lieu d'échanges et de rencontres au cœur de la Traversée des Arts sur la place de la République.

De nombreuses animations sont organisées toute l'année dans la Traversée des Arts afin d'attirer le public = Opération portes ouvertes des ateliers les 1ers samedis du mois avec visite guidée et auberge espagnole, des vernissages d'ateliers, des expositions, des défilés de mode, des stages créatifs...

Qu'est-ce que la Traversée des Arts ?

La Traversée des Arts est un parcours qui traverse le centre historique de Monteux reliant la Porte Neuve (place de la Glacière) au boulevard Trewey. Aménagées autour de la thématique de l'art, ces différentes rues qui se succèdent ont été renommées arbitrairement « Traversée des Arts ».



Carré d'art



Carré d'art



Place St Gens



Place St Gens



Jardin artistique



Trompe l'œil carré d'art



Boutique des arts



Boutique des arts



Place de la République



Evènementiel Défilé de mode



Evènementiel marché des créateurs



Evènementiel Défilé de mode



Le Polychrome – bar associatif



Visite d'atelier d'artiste



Atelier d'artiste

Annexes

Accessibilité / Stationnement

Accessibilité / Stationnement aux abords de la Traversée des Arts

1 000 places de stationnement

30 % des stationnements sont en zone bleue (20 mn / 1 heure)



Attractivité commerciale du centre-ville

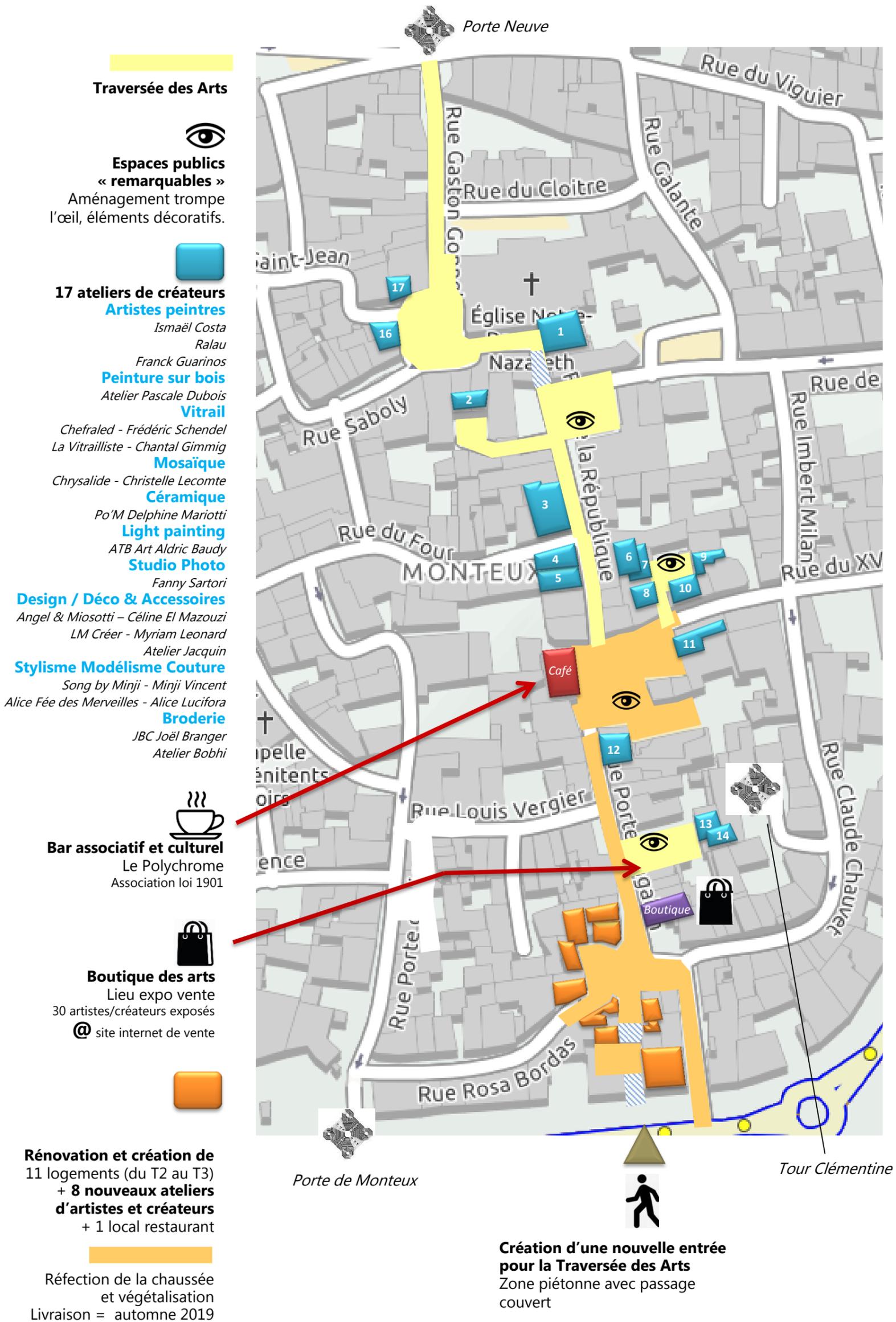
Dynamisme de l'activité commerciale du centre-ville

169 locaux commerciaux dans le centre-ville

Taux de vacance 2019 = 5,9 %

Total ateliers d'artistes / créateurs à fin 2019 dans la Traversée des Arts = 25

Plan de situation Traversée des Arts locaux existants et à venir



Traversée des Arts



Espaces publics « remarquables »

Aménagement trompe l'œil, éléments décoratifs.



17 ateliers de créateurs

Artistes peintres

Ismaël Costa

Ralau

Franck Guarinos

Peinture sur bois

Atelier Pascale Dubois

Vitrail

Chefraid - Frédéric Schendel

La Vitrailliste - Chantal Gimmig

Mosaïque

Chrysalide - Christelle Lecomte

Céramique

Po'M Delphine Mariotti

Light painting

ATB Art Aldric Baudy

Studio Photo

Fanny Sartori

Design / Déco & Accessoires

Angel & Miosotti - Céline El Mazouzi

LM Créer - Myriam Leonard

Atelier Jacquin

Stylisme Modélisme Couture

Song by Minji - Minji Vincent

Alice Fée des Merveilles - Alice Lucifora

Broderie

JBC Joël Branger

Atelier Bobhi



Bar associatif et culturel

Le Polychrome

Association loi 1901



Boutique des arts

Lieu expo vente

30 artistes/créateurs exposés

@ site internet de vente



Rénovation et création de

11 logements (du T2 au T3)

+ 8 nouveaux ateliers

d'artistes et créateurs

+ 1 local restaurant

Réfection de la chaussée et végétalisation

Livraison = automne 2019

Création d'une nouvelle entrée pour la Traversée des Arts

Zone piétonne avec passage couvert